

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL

Crepy mag & infos

FÉVRIER 2024 N°511

WWW.CREPYENVALOIS.FR [f](#) [@](#) [X](#) [▶](#) [in](#)



LUMIÈRE SUR LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE

N°511 SOMMAIRE

Actus Ville pages 4 et 5

- Tous à l'école !

Ouverture des inscriptions scolaires
2024-2025

- C'est reparti à fond la caisse (à savon) !

- Lumière sur les médaillés de la Ville

Culture pages 6 et 7

Le chantier des collections :
on fait le bilan !

Dossier page 8 à 11

2024, prêts à relever le défi !

Qualité de vie page 12

Plantons la Ville :
actions et sensibilisation

Sport page 13

Le HBC Crépy-en-Valois
s'ouvre à l'international



Édito

L'année de tous les possibles

Lors de la cérémonie des vœux du 20 janvier dernier, j'évoquais mon souhait pour tous de savourer et apprécier avec simplicité ce qui nous entoure. De retrouver la faculté d'émerveillement que la société parfois étouffe.

Cette simplicité n'enlève en rien ce qui fait l'essence de l'activité municipale, à savoir accompagner les Crépynois, entretenir notre patrimoine et nos espaces verts et développer de nouveaux projets pour répondre à vos besoins.

À ce titre, nous nous sommes fixés comme règle d'être à la fois réalistes, raisonnables et porteurs d'une dynamique pour Crépy-en-Valois et ses habitants. La volonté de s'inscrire dans une dynamique de construction de l'avenir ne nous a pas quittés. Elle se manifeste notamment par des projets et chantiers d'envergure : adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU), restauration de la tour-clocher de la collégiale Saint-Thomas, travaux d'aménagement du Fab Lab, travaux préparatoires au remplacement du pont Saint-Ladre, construction de la Maison de la Petite Enfance... Vous trouverez dans le dossier de votre *CrépyMag&Infos* plus d'informations sur ces projets phares.

Vivante et animée, Crépy-en-Valois poursuit sa lancée pour vous proposer toujours plus de rendez-vous. Des événements pour tous les âges et tous les goûts, afin que chacun y trouve son bonheur. D'ailleurs, je voudrais saluer la volonté dont beaucoup d'entre vous font preuve par vos divers engagements au sein des associations locales. L'énergie que vous déployez contribue à la réussite des animations et participe à l'attractivité et au dynamisme de notre cité.

Il est important de rappeler que les associations sont des acteurs essentiels de l'intérêt général et local. C'est pourquoi nous leur accordons notre soutien, notamment par le prêt de matériel, la mise à disposition des locaux, la prise en charge des fluides, l'accompagnement financier des projets qu'elles portent, et ce malgré le contexte économique que nous connaissons tous.

Le principal défi de cette année, en plus de notre exemplarité, notre exigence à nous préparer dans un territoire en pleine mutation, sera de faire vivre les Jeux à travers notre label « Terre de Jeux 2024 » et notre « Centre de préparation aux Jeux », afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles, athlètes et supporters, tant olympiques que paralympiques.

Nous sommes dès à présent, prêts à relever le défi avec vous !

- **Virginie DOUAT,**
Maire de tous les Crépynois
1^{re} vice-présidente de la CCPV

Crepymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois

60800 Crépy-en-Valois - Téléphone : 03 44 59 44 44

Directrice de la publication : Virginie Douat

Directeur de la rédaction : Vincent Cornille

Direction de la communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Chloé Cartier

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud

Mise en page : www.grandnord.fr

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Istock, ijicom

INSTANTANÉS

Salon du sommeil et des écrans

Salle des fêtes

15-20 janvier



La Ville a accueilli le Salon du sommeil et des écrans proposé par le Réseau enfants. L'événement était ouvert aux écoles maternelles et primaires sur le temps scolaire ainsi qu'au grand public du lundi au samedi.

Vœux du Maire à la population

Maison des arts martiaux et des sports de combat

20 janvier



Pour célébrer cette nouvelle année, sous le signe de « Terre de Jeux 2024 », la Ville a présenté ses vœux aux Crépynois lors d'une cérémonie. L'occasion aussi, de découvrir les projets phares de 2024 et de mettre à l'honneur les deux médaillés de la Ville.

Soirée DJ des élèves de 3^e

Salle des fêtes

26 janvier



Le Conseil municipal des jeunes a organisé une soirée DJ aux élèves de 3^e des collèges de Crépy-en-Valois. 441 € ont été récoltés au profit du Téléthon.

Tous à l'école ! Ouverture des inscriptions scolaires 2024 – 2025

Du lundi 19 février
au samedi 30 mars 2024

- > Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- > Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- > Les samedis 16 et 30 mars de 8h30 à 12h

+ Fiche de renseignements disponible sur www.crepyenvalois.fr, rubrique « **Scolarité** »



Pour les enfants nés en 2021 et rentrant en petite section de maternelle et pour les enfants nés en 2018 et rentrant en CP, une inscription scolaire est indispensable. Elle aura lieu à la Direction de l'Éducation annexée à la Mairie. Certaines pièces sont obligatoires, pensez à venir muni de la fiche de renseignements, ainsi qu'une photocopie du livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture de téléphone portable ou internet) et en cas de divorce le jugement de ce dernier précisant la garde le cas échéant. Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires peuvent se faire également durant cette période.



C'est reparti à fond la caisse (à savon) !

La course de caisses à savon de l'Union Sportive Crépynoise (USC), en partenariat avec la Ville, est de retour jeudi 9 mai. Il est temps de s'inscrire !

Depuis deux ans, l'événement connaît un véritable succès chez les participants comme chez les spectateurs. Tous se prêtent au jeu dans une ambiance conviviale et bon enfant. Plus de raisons d'hésiter, si vous êtes une association, une entreprise ou un commerçant local, inscrivez-vous pour défendre vos couleurs sur la piste jeudi 9 mai. Pour les spectateurs, rendez-vous à la même date pour vivre une journée des plus animées !

N'oubliez pas !

Des contraintes techniques de poids et de taille sont à respecter pour votre caisse à savon. Sans moteur ni source d'énergie, c'est grâce à la pente du parcours et aux pousseurs que la caisse franchira la ligne d'arrivée. Une équipe se compose de 4 personnes : 1 pilote, 1 copilote et 2 pousseurs.



+ Modalités de construction et règlement de la course sur www.crepyenvalois.fr

Lumière sur les médaillés de la Ville

Lors de la cérémonie des vœux, samedi 20 janvier, Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, a décerné la médaille de la Ville à deux personnalités locales. Une façon de les remercier pour leur engagement et les actions qu'ils mènent au quotidien. Découvrez leur portrait.



Albert Marcati :
un judoka dévoué aux autres

Né en 1960, Albert Marcati construit, au fil des années, une histoire remplie d'entraide et de bienveillance. C'est en 1995, qu'il décide d'emménager à Crépy-en-Valois avec sa femme.

Très vite, il trouve sa place au sein de l'ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) de la Ville et y restera pendant 30 ans. Possédant un diplôme d'État de professeur et son brevet d'État, il s'est engagé il y a 10 ans au sein de l'USC Arts martiaux (judo) de Crépy-en-Valois pour accompagner des judokas jeunes et moins jeunes ou en situation de handicap, grâce au parajudo.

Désormais à la retraite, Albert continue de progresser dans le judo et prépare aujourd'hui son grade de ceinture noire 5^e dan pour 2025. Et ce n'est pas tout ! Il souhaite faire innover la pratique tant dans l'animation de l'activité que dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap en s'engageant dans différentes organisations en tant que bénévole.

Du fait de son dévouement pour les autres, Albert n'en est pas à sa première récompense mais c'est avec toujours autant d'émotions qu'il a accepté la médaille de la Ville, le 20 janvier dernier.

Marie-Christine Ruiz :
une force vive engagée pour la Ville

Née en 1959, Marie-Christine Ruiz allie vie professionnelle et associative pour améliorer le bien-être des Crépynois. Dès son emménagement en Ville, en 1989, elle trouve sa place et cette volonté d'aider les autres.

En 1992, elle trouve un poste d'Assistante de direction chez FM Logistique qu'elle occupe encore aujourd'hui. En parallèle, elle commence le sport en 2017 dans l'association FEEL FIT en tant qu'adhérente. Suite à diverses démissions au sein du bureau, elle en devient présidente en 2022. L'objectif principal de l'association est d'adapter la pratique sportive à chacun.

Marie-Christine a à cœur de contribuer à la vie locale en participant aux manifestations de la Ville ou en travaillant avec des acteurs Crépynois. De plus, elle met un point d'honneur à participer à l'effervescence « Terre de Jeux 2024 » grâce aux randonnées #ExploreTerredeJeux. Pour concrétiser cet engagement, elle a été sélectionnée pour relayer la Flamme Olympique prochainement.

C'est avec honneur et une grande fierté qu'elle a reçu la médaille de la Ville à l'occasion des vœux du Maire.



+ Retrouvez les portraits complets de nos médaillés sur www.crepyenvalois.fr rubrique « **Ils font Crépy-en-Valois** »



Le chantier des collections : on fait le bilan !

Depuis septembre 2022, le Musée de l'archerie et du Valois s'est lancé dans une opération d'envergure : le déménagement de ses réserves. Ce chantier des collections a permis de déplacer près de 7 200 objets vers un nouvel espace. Près d'un an et demi après, l'heure est à un premier bilan !

Un renfort nécessaire



Compte-tenu de l'ampleur du projet de déménagement, l'équipe du musée a été accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) menée par Claire Brière et composée de trois autres conservateurs-restaurateurs des collections avec des spécialités complémentaires. Leur mission s'est portée sur un diagnostic des collections et de l'opération de déménagement puis sur la supervision du chantier des collections.

Une équipe a également été spécifiquement recrutée pour la mise en œuvre du chantier des collections. Il s'agit d'un groupement de plus de dix personnes conduit par Juliette Vigner-Dupin et composée autant de conservatrices-restauratrices que de techniciens de conservation.

Des solutions de conditionnement sur-mesure

Pour des raisons écologique et économique, le choix s'est porté dès le départ vers des solutions de conditionnement et de transport pérennes. Cela ne supprime pas totalement l'emballage provisoire mais permet de le réduire drastiquement. Le conditionnement choisi se veut résistant et facilement manipulable. Il a ainsi été pensé et adapté en fonction des caractéristiques de chaque objet, notamment ses matériaux constitutifs, sa taille ou sa fragilité.



Le redéploiement, un vrai téttris !

Dans les nouvelles réserves, chaque œuvre a trouvé sa place et est clairement localisée. La majeure partie est placée sur des rayonnages, sinon les œuvres les plus lourdes sont posées au sol sur des demi-palettes tandis que les objets peu épais sont suspendus à des grilles le long des murs. Enfin, certaines œuvres sont rangées dans des meubles spécifiques : meubles à plans, penderie ou médailler.

Les nouvelles réserves sont également pensées pour pouvoir accueillir les prochaines acquisitions du musée sur plusieurs années. Si elles offrent des conditions de conservation largement supérieures aux précédentes, elles permettent aussi aux équipes du musée de travailler dans de meilleures conditions avec un espace de travail dédié où des professionnels peuvent être accueillis.

Le traitement des collections infestées

Pendant la chaîne opératoire du chantier des collections, chaque œuvre a fait l'objet d'un bilan de santé notamment pour observer si des petites bêtes ou des moisissures avaient élu domicile sur la surface ou à l'intérieur de l'objet. Résultat, un total de 112 items a été identifié comme étant infesté par des insectes et 125 par des moisissures.

Alors que le traitement des objets moisissés a été réalisé par un membre de l'équipe du chantier, les objets infestés ont bénéficié d'un traitement externalisé par une société spécialisée.

Une surveillance rapprochée sur les œuvres anciennement infestées ou moisissées est nécessaire pour pouvoir contrôler une éventuelle reprise d'infestation. C'est pourquoi, elles portent une étiquette colorée différente des autres et que leur emballage en réserves est généralement transparent, voire inexistant.



Médiation autour du chantier

En plus de l'exposition *C'est quoi ce chantier ?!* qui accompagnait le déménagement, le musée a fait le choix d'un chantier pour partie ouvert au public. Ainsi, des temps de présentation et de visite ont été prévus à destination du public.

Retrouvez les coulisses du chantier grâce à la websérie diffusée sur la chaîne YouTube et la page Facebook du Musée de l'archerie et du Valois.



QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'œuvres déplacées :
7 195

Nombre d'items traités
(infestés ou moisissés) :
237

Nombre d'heures de travail :
537 h

Nombre de jours de transport :
18

Coût total du déménagement
des réserves :
+/- 400 000 euros TTC

comprenant le paiement des équipes,
l'ameublement des réserves, l'achat
de fournitures et consommables et la
désinfestation des œuvres.

Nombre de personnes ayant
visité l'exposition *C'est quoi ce
chantier ?!* :
2 289

Retrouvez plus d'informations sur
le chantier des collections sur
www.crepynvalois.fr



2024

PRÊTS À RELEVER LE DÉFI !

Lors de la cérémonie des vœux samedi 20 janvier, Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, a présenté les projets phares qui rythmeront cette année. Si elle sera placée sous le signe du sport, 2024 sera également marquée par des projets d'envergure dont plusieurs chantiers commenceront cette année. Décryptage.



TERRE DE JEUX 2024 : NOUS Y SOMMES !



Engagée dans la dynamique olympique depuis l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » en 2019, Crépy-en-Valois n'a de cesse de vivre et de faire vivre les Jeux au plus grand nombre. Avec plus de 50 rendez-vous en 2023, la Ville entend bien poursuivre sur cette voie et promouvoir la pratique sportive pour tous. Grâce à son Centre de préparation aux Jeux, la Ville accueillera cette année plusieurs délégations étrangères, à commencer par Cuba, avec l'équipe féminine de judo qui viendra s'entraîner à Crépy-en-Valois du 10 au 16 février. Au programme, des temps forts pour les scolaires et les aînés mais aussi un rendez-vous ouvert au public dimanche 11 février à la Maison des arts martiaux et des sports de combat.

Nous avons la conviction que le sport contribue au cadre de vie. Il est, par les émotions qu'il transmet, un formidable outil d'éducation et de cohésion.

Cécilia Rugala,
Adjointe au Maire - Sports,
Associations, Animations.

Cet été, c'est la délégation cubaine de para-taekwondo qui viendra s'entraîner avec des créneaux ouverts au public afin de partager des moments conviviaux. La Ville est d'ailleurs en contact avec d'autres délégations étrangères et pourrait bien accueillir de nouvelles équipes.

De nombreuses animations seront également au rendez-vous, en lien avec le comité associatif représenté par des associations de Crépy-en-Valois.

Film « Terre de Jeux 2024 » à retrouver sur www.crepyenvalois.fr, la page Facebook ou la chaîne Youtube de la Ville.

CRÉPYMAG&INFOS : NOUVELLE FORMULE POUR UN RETOUR PAPIER

Après un an de diffusion en format dématérialisé du journal municipal, la version imprimée est de retour avec une nouvelle formule à compter du mois de mai.

Conscient que le magazine en format papier a un rôle important dans la communication de la Ville, la décision du 100% numérique se voulait temporaire, le temps de trouver la meilleure alternative face à l'augmentation des coûts de production. Une solution a été trouvée avec une version du journal municipal qui évolue.

Le *CrépyMag&Infos* a été repensé dans l'objectif de minimiser l'impact économique et écologique de l'impression et devient donc un bimestriel à partir du mois de mai. Le magazine de mars sera le dernier numéro 100% numérique. En conséquence aucun numéro ne sortira en avril pour laisser le temps de peaufiner l'arrivée de la nouvelle version. De plus, le magazine passe de 16 à 20 pages pour y insérer des encarts publicitaires, afin de promouvoir les entreprises et commerces locaux.

Autre changement majeur : le retrait du magazine se fera dans des points de collecte. Ce choix a été privilégié pour imprimer un nombre d'exemplaires au plus juste du nombre de lecteurs. Les lieux stratégiques sont encore à l'étude pour que vous puissiez le trouver facilement près de chez vous lors de vos sorties ou à l'occasion de vos passages chez vos commerçants.



Bon à savoir

La version numérique du *CrépyMag&Infos* restera disponible sur l'application mobile et le site de la Ville.
→ www.crepyenvalois.fr/publications/





MAISON DE LA PETITE ENFANCE : ICI TOUT COMMENCE

En 2023, la Ville a lancé un projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance, regroupant diverses formules d'accueil : Relais Petite Enfance, Crèche familiale, Multi-accueil. Située face aux écoles Vassal et Prévert, elle accueillera, à compter de janvier 2025, les tout-petits (0-3 ans) dans un cadre éducatif, sanitaire et social, favorable à leur épanouissement.

Après l'installation du chantier et les travaux de terrassement, les fondations ont pu être posées avec la dalle du rez-de-chaussée. Les travaux de gros œuvre commencent avec les élévations et les murs. En parallèle, la Direction de l'Éducation mène un travail de réflexion dans l'objectif de recenser l'ensemble des besoins en mobilier et matériels pédagogiques afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : UNE GARE ACCESSIBLE À TOUS



La gare de Crépy-en-Valois est un équipement central du territoire, situé en grande couronne de la Région Ile-de-France. Sa proximité avec Paris (35 min en TER) la rend attractive, d'une part pour les Crépynois qui travaillent près de la capitale et d'autre part pour les ménages qui souhaitent se rendre dans un cadre de vie apaisé, rural et proche de la nature. La Communauté

de Communes du Pays de Valois, en concertation avec la Ville de Crépy-en-Valois, travaille au réaménagement des espaces publics proches de la gare pour faciliter son accès et permettre à tous les modes de déplacement de cohabiter : piétons, cyclistes, véhicules, bus.

Les études de conception ont été lancées et le permis d'aménager devra être approuvé par l'Architecte des bâtiments de France, le Conseil départemental ainsi que les concessionnaires avant de lancer le marché des travaux. Ces études seront complétées par une analyse de la circulation afin de déterminer les meilleures solutions d'aménagement des carrefours et des voies pour fluidifier et sécuriser le trafic.

Ainsi, le Pôle d'échange multimodal sera d'abord réalisé dans la partie Nord avec un aménagement des voies sur le boulevard Victor Hugo, la rue Paul Pauchet et le parvis de la gare pour y insérer un parking à vélos, un dépose-minute et taxi et de nouvelles pistes cyclables. Ces travaux commenceront d'ici fin 2024. Un centre culturel, un parc paysager, un hôtel, des logements, ainsi qu'une offre de bureaux et de bâtiments tertiaires, viendront par la suite compléter le projet du pôle gare au sud.



UN NOUVEAU PLU POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES

Le 23 janvier, le nouveau plan local d'urbanisme a été approuvé par le Conseil municipal. Véritable colonne vertébrale du développement de la Ville pour les 10, 12 voire 15 années à venir, ce document s'inscrit résolument dans la dynamique du développement durable. Moins on imperméabilisera, mieux ce sera. Plus on plantera, mieux ce sera. Sept secteurs pourraient muter d'ici 2035. Avec un phasage. Pas d'explosion démographique. Loin de là ! Le développement se fera pas à pas. Au calendrier, arrive en tête la transformation de la friche au sud de la voie ferrée, un travail mené conjointement avec la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV). Un parc d'un hectare et demi y verra le jour.



+ Retrouvez plus d'informations sur le PLU sur www.crepyenvalois.fr, rubrique « Cadre de vie » / « Urbanisme »



PONT SAINT-LADRE : LA PRÉPARATION DU CHANTIER



Le travail de l'ombre se poursuit entre le Département et la SNCF. Le permis de construire a été déposé ainsi qu'un calendrier des travaux prévu par le Conseil départemental pour l'année 2025. L'accès au pont sera alors fermé durant cette période.

Une étude de circulation est en cours et a pour objectif de programmer les travaux nécessaires à la fluidification de la circulation pendant la période de fermeture du pont. Elle permettra également de déterminer les aménagements à réaliser de part et d'autre du nouvel équipement pour moderniser et fluidifier les carrefours : Tournelles et Saint-Germain, route de Soissons.

Fin 2024, les travaux préalables à la construction du nouveau pont seront prévus par le Conseil départemental (préparation du chantier, déviation des réseaux, etc.).

Le pont actuel sera ainsi démolé et remplacé par un pont plus large, composé de voies douces pouvant accueillir à la fois piétons et cyclistes dans les deux sens de circulation.



FAB LAB : UN ESPACE COMMUN POUR LES IDÉES DE DEMAIN

Ce projet de tiers lieu, regroupant 3 espaces : innovation, formation et co-working, se poursuit. Le permis de construire a été déposé et la Ville s'est engagée à travers la SEMIVAL (Société d'Économie Mixte Immobilière de la Ville de Crépy-en-Valois) pour permettre au chantier de débuter dès cet automne. Cet espace communautaire, situé aux Lys du Valois, 4 rue Marie Rotsen, favorisera le partage d'expériences, d'idées et la coopération sur 285 m². Il s'adresse à tous, expérimenté ou non : étudiants, start-up, entreprises, ingénieurs, tout à chacun pourra venir créer, bricoler, inventer par besoin ou par plaisir. Le bâtiment sera opérationnel en début d'année 2025 pour que naissent des projets innovants.



COLLÉGIALE SAINT-THOMAS : UN CHANTIER MINUTIEUX



En 2023, un échafaudage supplémentaire est venu habiller la tour-clocher de l'édifice afin de rendre possible l'inspection du monument sous toutes ses coutures. L'objectif étant de déterminer avec précision les travaux à mener pour la restauration de la tour-clocher qui, par un nettoyage des pierres, retrouvera tout son éclat. Ce chantier démarré en octobre dernier, se poursuivra pendant encore un an puis ce sera au tour de la flèche d'être restaurée.

La troisième et dernière grande étape de ce chantier consistera en la sauvegarde des parties effondrées le 21 juin 2019. Les conditions de cette opération restent à définir, mais la Ville s'engage à consulter la population à ce sujet.

Mini-série documentaire :
« Les dessous d'un chantier »

Impulsée par la Ville de Crépy-en-Valois avec le soutien de la DRAC des Hauts-de-France, écrite et réalisée par Aquilon et la Monade Sagace, (re)découvrez la trilogie accessible à tous sur la collégiale Saint-Thomas et aux premiers pas d'un chantier de restauration. Une façon de mettre en lumière le travail de l'ombre qui est réalisé depuis son effondrement partiel, survenu en juin 2019.

 [Lien vers la chaîne Youtube Archivolt](#)

Plantons la Ville : actions et sensibilisation

La plantation d'arbres est une activité cruciale pour maintenir un équilibre écologique, préserver la biodiversité et offrir un cadre de vie agréable aux habitants. C'est pourquoi, les agents municipaux prennent à cœur leur mission et la partagent.



Des actions menées auprès des scolaires

Hiver comme été, la politique de sensibilisation autour des arbres en Ville est développée pour que les écoliers de Crépy-en-Valois mettent « la main à la terre ». À la manœuvre ? Alexandre Wlekly, chargé d'animation environnement. Pour sensibiliser ce jeune public, il propose aux écoles de la commune l'animation « Plantons la Ville ». « Les occasions d'être dehors sont moins nombreuses, commente l'agent. Les élèves apprécient tout particulièrement et peuvent suivre le fruit de leur travail les mois qui suivent ». Récemment, trois classes des écoles Vassal et Cocteau ont participé à l'activité. Plus d'une trentaine d'arbustes ont été plantés au jardin du château de Géresme et dans la cuve Émile Zola. « Elle permet de faire comprendre l'importance de l'arbre dans leur quotidien, poursuit-il, les effets du changement climatique et de prendre conscience de la diversité du monde vivant ».

Ces interventions comprennent une phase d'explications sur l'importance des arbres dans l'environnement, suivie de la présentation des types d'arbres et d'une séance de plantation. Les enfants participent activement et apprennent des techniques spécifiques telles que le pralinage (technique qui consiste à tremper les racines du pied dans un mélange d'eau et de terre pour leur permettre de se développer correctement à l'endroit de plantation). Ces initiatives favorisent l'intérêt des jeunes générations à la protection de l'environnement et à sensibiliser leurs parents grâce au résultat de leur investissement. « Ces activités contribuent au bien-vivre de demain et après-demain des Crépynois, ajoute Murielle Wolski, adjointe au développement et aux aménagements durables. Plus le territoire comptera d'arbres, moins les pics de chaleur seront ressentis. »

La stratégie de plantation en Ville

À Crépy-en-Valois, dès le mois de novembre, les espèces d'arbre à planter sont déterminées et les secteurs propices à leur croissance -type de sol, expositions au soleil,...- sont choisis. Ils sont soigneusement sélectionnés, privilégiant les essences locales et celles qui s'adaptent au réchauffement climatique. Ils sont également triés en fonction des problèmes récurrents qu'ils peuvent avoir (maladies, prolifération d'insectes, fortes quantités de pollen,...). Le Buis est, par exemple, évité à cause de la pyrale : un insecte qui mange les feuilles des arbustes ce qui finit par les faire mourir.

➕ Retrouvez plus d'informations sur les espèces ravageuses sur le site internet de la Ville rubrique « Nature et environnement » / « Gestion des ravageurs »

Les arbres choisis sont gardés en pépinière jusqu'à ce que les conditions de plantation soient optimales -souvent entre novembre et mars- pour assurer leur survie et leur bon développement. La période actuelle est donc propice pour de nouvelles plantations au sein de la Ville. Les équipes du Centre Technique Municipal ont planté, fin janvier, une dizaine d'arbres au parc de Géresme et la même quantité derrière le terrain d'athlétisme. Des haies ont également été installées au niveau du parking Jean-Jacques Rousseau.

Au-delà des nouvelles plantations, Crépy-en-Valois s'engage dans une politique de remplacement des arbres : pour un arbre coupé, deux sont replantés. Dans cette démarche, cinq ont été coupés et remplacés au parc Sainte-Agathe ainsi que quelques-uns dans les avenues crépynoises. Il faut savoir que 30% des arbres de la Ville sont retirés d'une année sur l'autre suite à des dégradations ou au changement climatique. Cette perte est tout de même minimisée grâce à leur entretien tout au long de l'année.

Le saviez-vous ?

Le Conseil national des villes et villages fleuris (VVF) souligne régulièrement le travail de la Ville en matière d'arbres. Pour preuve : le prix national de l'arbre, reçu en 2019, et la quatrième fleur, obtenue en décembre dernier.



Le HBC Crépy-en-Valois s'ouvre à l'international

Avec ses 60 ans d'existence et 428 licenciés à son actif, le Handball Club Crépy-en-Valois ne cesse de proposer de nouveaux projets. Retour sur le dernier événement en date : le challenge international Thierry Foussard.

Offrant une pratique pour tout âge et pour tout niveau, le HBC Crépy-en-Valois n'en finit pas de se développer. C'est d'ailleurs avec l'arrivée de David Labossière, directeur de structure, en août 2023 que l'avancée de certains projets a pu s'accélérer. Le challenge Thierry Foussard en est la preuve et a pu se dérouler du mercredi 3 au vendredi 5 janvier. Nommé en l'honneur d'un des dirigeants du club depuis des décennies, c'était l'occasion de mettre en lumière un homme de l'ombre qui met son temps et sa passion au service de la filière jeune.

Découvrez-en plus grâce aux membres du bureau directeur.

► Comment est née l'idée de ce tournoi ?

Il vient de la volonté du club de proposer un spectacle au public avec un handball d'un autre niveau et de montrer la capacité du HBCC à accueillir un événement de cette ampleur.

En faire un événement international est arrivé petit à petit, le projet n'accueillait au départ que les équipes U18 masculines du PSG, de l'Élite Val d'Oise et de l'entente créée pour l'occasion- Crépy-en-Valois, Neuilly-en-Thelle, Pays du Clermontois, et les équipes U18 féminines de Crépy-en-Valois et du Pôle féminin Hauts-de-France 2009. Suite à une opportunité les sélections masculine et féminine du Québec se sont engagées.



► Comment s'est déroulé le challenge ?

Il s'est très bien passé. Avec trois matchs par soirée sur trois jours, il a attiré au total 1 500 spectateurs sur place et des dizaines de suivis en live sur Facebook, dont certains venaient d'autres pays.

Accueillir des équipes externes à la région a été une expérience très enrichissante. Respect et humanisme étaient les mots-clés de ce tournoi, belle preuve que le sport peut largement contribuer à rassembler et à promouvoir la diversité.

Tout s'est déroulé comme prévu grâce aux bénévoles qui se sont relayés pour que les équipes ne manquent de rien. C'est d'ailleurs avec beaucoup de reconnaissance que leur investissement a été salué par les athlètes.

► Quels sont vos projets pour l'année ?

Le club souhaite avoir une véritable empreinte sur le territoire et être acteur de la vie sociale. Une démarche déjà bien enclenchée avec des actions handballistiques tout au long de l'année et la section sportive du collège Jean de la Fontaine. Le HBC Crépy-en-Valois organisera différents événements pour fêter ses 60 ans et accueillera en fin de saison les Finales de Coupe de l'Oise. On ne perd pas non plus de vue l'international en permettant à notre équipe U13M de participer au « Talents Cup » de Montpellier qui accueille des équipes d'autres pays et nos U18F aux Pays Bas. Et fort de son succès, le challenge Thierry Foussard connaîtra une seconde édition du 2 au 5 janvier 2025.

88 athlètes (joueurs et entraîneurs)

66 heures d'entraînement

9 matchs

70 bénévoles



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE M. WOLSKI

26 réunions à l'initiative de la Mairie, 21 autres avec la Communauté de Communes du Pays de Valois pour la seule friche au sud de la voie ferrée, et à l'est du Pont de Saint-Ladre... la rédaction du tout nouveau Plan local d'urbanisme est un travail de longue haleine. Le calendrier en a été bousculé par la Covid. Mais, notre détermination ne s'est pas éteinte. Proposer un projet qui place la qualité de vie, l'environnement et le développement durable au premier plan a été le fil conducteur. Accueillir des jeunes, des familles, développer l'emploi, et la formation... ce gros document reprend ces idées maitresses-là. Avec des évolutions qui ont été apportées, suite à l'enquête publique. La préservation des jardins route de Soissons, la réécriture de certains passages qui n'étaient pas suffisamment explicites... Les Crépynois sont les co-auteurs de cette édition 2024. Aussi, nous vous remercions pour votre implication. Pour rappel, 976 avis ont été exprimés. Et le 23 janvier, le PLU a donc été approuvé, par 25 voix pour sur 29.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT, J. CARREL-TORLET, F. LEFEVRE, S. CLAUS

Que ce soit dans les loisirs, le sport individuel ou collectif, la culture comme la sauvegarde du patrimoine, la musique, le tourisme, ou dans la préservation de notre environnement, sans oublier les domaines caritatifs, la solidarité et la santé, les associations crépynoises déploient nombre de projets au service de toutes et tous. Un grand merci à tous leurs bénévoles et dirigeants qui s'emploient sans compter sur leur vie personnelle. Nous avons par ailleurs la chance d'avoir des artisans et commerçants de qualité. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux qui s'installent. Contribuons à leur succès en effectuant nos achats prioritairement chez eux afin de préserver nos commerces de proximité. Notre ville est riche de forces vives. Encourageons-les et préservons-les. Et comptez sur nous pour défendre une ville plus dynamique, avec des services de proximité plus fiables, une ville propre, dans laquelle vous vous sentirez en sécurité.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

Texte non transmis dans les délais impartis.



ÉVÉNEMENTS

RENDEZ-VOUS

Retrouvez l'agenda sur www.crepyenvalois.fr/agenda/

SUIVEZ-NOUS : www.crepyenvalois.fr

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc
BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h10 le vendredi).
Le samedi de 9h à 12h.
Tél. : 03 44 59 44 44.

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

MAISON DE RESSOURCES FRANCE SERVICES

24 avenue du Président Kennedy
Tél. : 03 64 23 00 53.
Mail : maisonderessources@crepyenvalois.fr
Lundi : 13h30 -17h30
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h-17h30
Jeudi : 13h30-19h
Vendredi : 13h30-17h30

GENDARMERIE

9 avenue des Érables.
24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE
CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS
20 avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE
Numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

* Maison médicale
Suzanna Robinel, Emilie Denoyelles, Sylvie Muller et Sandrine Bourgeois.
Tél. : 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare
Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79
adeline.deglos.idel@gmail.com

* 74 route de Soissons
Matthieu Merlin : 07 86 94 70 48
Florine Vasseur : 06 49 17 75 07
Jennifer Magnaudet : 06 45 33 24 38
Jocelyne Jupont : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau
Tél : 03 44 87 07 31
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

* 13 rue André-Marie Ampère
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

* 7 avenue Pasteur
Amandine Carpentier-Marot
Mobile : 06 17 38 44 06
Laëtitia Poupard - Mobile : 06 49 77 29 35

* 1 place de la gare, résidence Alexandrina
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22
sminfirmierstaze@gmail.com

L'ÉQUIPE CUBAINE FÉMININE DE JUDO S'ENTRAÎNE

à Crépy-en-Valois !



Ouvert au public

MAISON DES ARTS MARTIAUX
ET DES SPORTS DE COMBAT



DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024
DE 10H À 12H

L'ENTRAÎNEMENT SERA SUIVI D'UNE SÉANCE DE DÉDICACES ET DE PHOTOS.

TERRE DE JEUX 2024

CRÉPY*en* **VALOIS**
MODERNITÉ & TRADITION